

Gaps en Filière Lapins

Réunion du 11/05/26



mineur

S

En cours de résolution :

Gale des oreilles

Cas de plus en plus rares

Pas de MV avec AMM lapins chair
=> usage cascade avermectines
(voie adm., déplétion, présentations)

Solution existante :

grâce aux
techniques
d'élevage

Entérotoxémies à clostridium

(un seul vaccin disponible)

Forte baisse incidence, grâce aux
techniques d'élevage
(rationnement, ventilation)

Stimulation folliculaire

Fin pénuries

(pas de solution si disparition PMS)
Techniques d'élevage

Colibaciloses à E coli O103 PCR eae

Techniques d'élevage.
(Vaccin voie orale en essai Inrae)

MAJEURS

n° 1

Affections respiratoires à pasteurelles, mycoplasmes et/ou bordetelles :

toujours pas de vaccins avec AMM lapins

=> ATB encore très utilisés mais, pb de
TA cascade (63 j tilmicosine buvable ?)
ou pb efficacité (oxyTC)

=> usage ++ phytoaromathérapie (TA 28j)

n° 2

Teigne (zoonose)

pas de MV avec AMM lapins (arrêt vaccin
BIOVETA) & refus à l'abattoir

=> 1 vaccin avec AMM en Bulgarie

n° 3

Coccidiose:

risques résidus avec TA RCP TMP-sulfa (?)

=> usage MV sans AMM lapins chair:
souhait AMM lapins chair pour autres
anticoccidiens buvables, toltrazuril,
amprolium (souhait études efficacité)

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

Participants : Samuel BOUCHER (vétérinaire praticien en Vendée, représentant Commission SNGTV lapins); Olivier SALANDRE (vétérinaire Directeur général de Chêne Vert Conseil à Châteaubourg, vétérinaire praticien Volailles, représentant CSMV); Claire CHAUVIN (vétérinaire épidémiologiste, Anses Ploufragan)

Excusée : Sophie LEBOUQUIN-LENEVEU (vétérinaire épidémiologiste, Anses Ploufragan)

pour ANMV : Laure BADUEL⁽¹⁾; Béatrice LEROUX⁽²⁾; Caroline GUITTRE⁽²⁾; Anne SAGNIER⁽²⁾; Jacques BIETRIX⁽³⁾; Laurent FABRY⁽³⁾

⁽¹⁾Mission Affaires Règlementaires et Sujets Transverses (MARST), ⁽²⁾Département Evaluation Scientifiques (DES), ⁽³⁾Département Inspection, Surveillance et Pharmacovigilance (DISP)

Rappel sur la responsabilité des propos exprimés pendant l’audition et rapportés dans ce compte-rendu :

- L’identification des gaps thérapeutiques (et les détails des situations exprimées et des alternatives envisagées) relève de la responsabilité des représentants de la profession vétérinaire
- L’ANMV apporte des compléments ou des réponses aux questions technico-réglementaires adressées. Ces compléments sont systématiquement précédés de « Info ANMV : ... » pour distinguer l’origine des propos exprimés.

Priorisation et évolutions des gaps depuis la dernière audition d’avril 2024 : cf p 10-11

Tableau synthétisant les propos des représentants de la profession vétérinaire (éléments nouveaux depuis la dernière réunion – en bleu)

0 MV (Absence de médicaments vétérinaires appropriés) est surligné en jaune, lors de souhait d’un médicament avec AMM vétérinaire pour l’espèce et l’indication concernées



Gap thérapeutique	Problème rencontré : PhV : Pharmacovigilance (efficacité ou sécurité perçue non satisfaisante) Disp : Disponibilité, rupture Règ : Réglementaire (application cascade, temps attente, accès restreint) 0 MV : Absence de médicaments vétérinaires appropriés 0 ST : Absence de solution thérapeutique	Type de problème PhV Disp, Règ 0 MV 0 ST	Alternatives identifiées	PRIORITES Majeure: M mineure: m (cf p 10)
Affections respiratoires à pasteurelles, mycoplasmes et/ou bordetelles	• Toujours pas de vaccins disponibles avec AMM lapins. Vaccins pour porcs ou volailles inefficaces sur lapins. La pasteurellose associée à des mycoplasmes dans des formes respiratoires, est une des maladies les plus fréquentes avec presque 100% de porteurs. • Antibiotiques (ATB) encore utilisés ⇒ impact sanitaire et économique lourd	0 MV (vaccin)	➤ Antibiotiques (ATB) utilisés (macrolides, tétracyclines, sulfamides-triméthoprimine), notamment en maternité et sur lapins en croissance dans l’eau de boisson. L’augmentation de l’usage des tétracyclines et TMP-sulfamides, notamment lors de staphylocoques multirésistants associés à des pasteurelles, est liée à la diminution de celui des macrolides.	M n°1

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

	⇒ Risques d'augmentation de staphylocoques multirésistants avec l'emploi de macrolides (efficaces sur pasteurelles). • Quasiment plus d'usines fabriquant des aliments médicamenteux • Problème de temps attente (TA) cascade de 63j (=1.5x TA veaux) pour tilmicosine buvable : inapplicable pour lapins abattus à 70j, alors que des études d'Elanco permettraient un TA de 4j (=TA tilmicosine prémélange avec AMM lapins) pour le lapin ? • Oxytétracyclines ± efficaces (TA devraient être définis par les fabricants pour le lapin). <u>Note ANMV</u> : Le TA est de 7j pour les poudres pour solution buvable et de 14j pour les prémélanges médicamenteux. • Auto-vaccins contenant la seule valence Pasteurelle d'efficacité limitée. Bonne efficacité d'autovaccins anti staphylocoques ou mycoplasmes. Lien démontré entre mycoplasmoses et maladie respiratoire ➤ Envisager développement d'un vaccin bivalent pour lapins ? Présence de mycoplasmes rarement mise en évidence car problématique de difficulté technique d'isolement. Pourtant en 1994 on a pu montrer que les mycoplasmes sont très fréquents en cuniculture Bordetelles = « surinfectant ». Manque d'études permettant de préciser leur rôle : pathogène, permissif, co-pathogénicité ? Les travaux INRAe RELAPA sur la possibilité d'obtention de résistance génétique aux pasteurelles n'ont pas encore débouché sur des conséquences pratiques. <u>Info ANMV</u> : Pas de nouvelles AMM depuis la réunion précédente du 30/04/2024. Les données Résapath montrent une augmentation des résistances des pasteurelles aux quinolones. Ces données concernant l'acide nalidixique comme indicateur de résistance aux quinolones montrent une augmentation du % de résistance entre 2014 (10%)	Règ PhV	<u>Info ANMV</u> sur bilan/suivi ventes antibiotiques : Evolution de l'exposition entre 2022 et 2024 : -73% macrolides (-91% entre 2021 et 2022) +21% tétracyclines +14% environ pour sulfamides-triméthoprim Il n'y a plus de ventes de prémélanges tilmicosine déclarées par les titulaires en 2023. Il reste 4 solutions orales sans AMM pour lapins (TILMOPRO, PULMOVET, TILDOSIN et TILMOVET) avec TA « cascade » de 63 j (cf ci-contre). <u>PULMOTIL AC abandonné en 10/2025.</u> Cessions d'aliments médicamenteux : Entre 2021 et 2024, le tonnage a diminué de 98 %. Les ventes de prémélanges ne représentent plus que 2% de l'exposition des lapins en 2024 et d'après CalypsoVet : 0 tonne de prémélange pour Lapins en 2024. ➤ Auto-vaccins Les staphylococcies hautement virulentes ont presque disparu et le manque d'efficacité des autovaccins contre les pasteurelles n'incite pas le praticien à les prescrire. <u>Il faudrait des autovaccins avec mycoplasmes mais les contraintes logistiques (arrêt temporaire de préparations d'autovaccins lapins) et le délai d'obtention (3 à 4 mois) sont souvent dissuasifs. Voir avec CEVA Biovac si la possibilité d'une ATU plutôt qu'un autovaccin serait envisageable, sachant par ailleurs que le marché de la filière lapin est limité et en baisse de 8% par an ?</u> Un autovaccin mycoplasmes + pasteurelles serait très utile. <u>Info ANMV</u> : aucune demande d'autovaccins depuis avril 2024. L'octroi d'une ATU doit être conforme au CSP et au Reg 2019/6 (Art 116 ou Art 5 ou Art 6). ➤ Techniques d'élevage (ventilation).	
--	--	-------------------------------------	---	--

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

	et 2019 (40%), % stable autour de 40% jusqu'en 2024 pour les lapins d'élevages et autour de 30% pour les lapins de compagnie. Pour l'enrofloxacin, le % de résistance est faible mais en dents de scie entre 2018 et 2024 avec des variations entre 0,5 et 2.5%. Commentaires S. Boucher : l'enrofloxacin qui a une AMM n'est pratiquement plus utilisée en élevage mais très utilisées par les confrères soignant des NAC. L'acide oxolinique n'est pas utilisé en filière cunicole. Parfois d'autres quinolones comme la fluméquine peuvent être utilisées. Il est important de préciser de quelle résistance on parle car les antibiogrammes incluent des substances non prescrites (acide nalidixique, par ex.) pour surveiller le risque de résistances des bactéries aux quinolones de dernière génération.		➤ Produits phyto (via aliment, inhalation ou eau de boisson): « excellents résultats » par inhalation ou eau de boisson si un phytogramme valide au labo leur efficacité sur la souche bactérienne concernée. Utilisation fréquente, variable selon la clientèle et le prescripteur, pas toujours formé. Les produits finis à base de mélanges de plantes et huiles essentielles sont formulés par des vétérinaires spécialistes (ayant suivi le DU). Ils sont fabriqués dans des usines. Ces produits sont ensuite testés au laboratoire avant prescription, à l'aide de phytogrammes, tout comme les antibiogrammes réalisés avant prescription d'un antibiotique. Retours très positifs. Il s'agit d'un usage fréquent, raisonné et pragmatique même s'il s'agit de produits sans AMM et que des AMM seraient souhaitées. Toutes les substances des produits formulés par les véto ayant suivi le DU phyto, ont une LMR. Mais le TA forfaitaire de 28 jours rend l'usage des produits phyto efficaces très limité au profit des antibiotiques puisque les lapins de chair sont abattus 5 semaines après le sevrage. Ce TA forfaitaire pour les produits à base de plantes ne pourrait-il être revu, notamment lors d'absence de LMR requise ? Info ANMV : forte implication de l'ANMV au niveau européen pour une reconnaissance et une facilitation de l'usage de médicaments à base de plantes. Développement d'une méthodologie pour soumettre des dossiers LMR. Pour rappel (cf instruction technique de la DGAL) : possibilité d'avoir recours aux préparations magistrales (derniers recours de la cascade) sans vérifier les points précédents de la cascade. En revanche, il faut un statut LMR	
--	--	--	---	--

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

			pour toutes les plantes ou huiles essentielles utilisées et appliquer un TA forfaitaire de 28 jours, selon l'Art 115 du Reg 2019/6, même en cas d'absence de LMR requise.	
Teigne	• Pas de médicament avec AMM lapins. Même si les cas sont peu fréquents en élevage et ont peu d'impact sur le gain de poids, cela peut être problématique car il s'agit d'une zoonose avec risques de contamination des éleveurs, salariés, visiteurs, voisins, famille. Les abattoirs commencent à refuser des lots contaminés. A ce jour, éradication chez les multiplicateurs. • La teigne n'induit pas de mortalités en élevage et, en dehors de cas extrêmes de zoonose, les éleveurs ne veulent pas dépenser beaucoup d'argent dans les traitements pour des résultats minimaux (pas de protocoles scientifiquement établis sur la teigne en élevage). • Itraconazole trop cher en élevage de lapins et usage non adapté (7j de traitement, 3 fois à une semaine d'intervalle) • Gros problème car refus à l'abattoir dès qu'il y a des lésions.	0 MV	➤ Vaccin étranger (BIOVETA) importé pour <i>Trichophyton mentagrophytes</i> : Bioveta a arrêté la distribution. Info ANMV: 1 vaccin teigne est autorisé en Bulgarie avec AMM pour Lapins (ПОЛИДЕРМ avec <i>T. mentagrophytes</i> et <i>Microsporum canis</i>). Le vaccin bulgare VERMET contre <i>T. verucosum</i> et <i>T. mentagrophytes</i> est suspendu. Pas de demande d'autorisation d'importation depuis la dernière audition de 2024. S. Boucher : Les contacts avec le titulaire d'AMM semblent impossibles. Info ANMV post-réunion : l'agence réglementaire bulgare nous a transmis cet e-mail de contact : k_mihnev@mintechco.bg ➤ Rien pour teigne due à <i>Microsporum canis</i> (plus rare). Info ANMV post réunion : cf ci-dessus ➤ Usage cascade d'IMAVERAL : AMM que pour bovins et équins avec un TA = 0j – pas de LMR requise pour usage topique dans ces espèces. TA cascade de 1j pour lapins. En général, 4 pulvérisations sont pratiquées à 4 j d'intervalle. Mais pas efficace : besoin d'un volume de solution important (coût élevé) pour que le produit passe à travers les poils et gagne la peau. Difficile à appliquer sur des lapins en nombre dans des parcs ou des cages. Info ANMV : pas de données de ventes ni d'usage pour lapins de chair sous CalypsoVet.	M n°2
Coccidiose	• TMP-Sulfa : problème de résidus lors d'application des TA existants de 8 ou 12j (cf multiples publications). Suite à la mise en évidence de dépassement des LMR lors d'exports (Japon notamment), la filière applique volontairement un TA de 21j pour les médicaments contenant de la sulfadiméthoxine => mauvaise image du produit final et risques pour l'export avec	PhV (1) MV	➤ ATB (sulfamides – problème de solubilité- cf ci-contre) Pour info : des contrôles de solubilité ont été réalisés. Info ANMV post réunion: suite à ces contrôles des recommandations ont été introduites si nécessaire par les titulaires d'AMM dans les RCP des médicaments concernés. ➤ Anticoccidiens : Additifs (décoquinate) autorisés dans l'aliment mais utilisation durant 28 j trop longue pour	M n°3

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

	refus de certains abattoirs, de certains pays (Suisse par ex.) et restrictions dans les cahiers des charges. Info ANMV : Nous n’avons qu’un seul cas datant de 2008 relatant un problème de résidus au-delà des 8 jours de TA après traitement TMP-sulfa. Rien depuis. Commentaires S. Boucher : Malheureusement les cas de pharmacovigilance sont peu remontés et encore plus à cette époque. Les contrôles officiels font état de ces cas sur la filière. Il y en avait plusieurs par an. C’est ce qui nous avait amené à faire ces études couteuses. Pas de problème de résidus si utilisation dans l’eau de boisson avec un TA de 21j, mais problème de solubilité à pH non neutre des associations TMP/Sulfamides. Si le pH est ≠ 7 (notamment dans le Nord et en Bretagne) et avec des pompes doseuses, les fabricants préconisent l’association avec du « Superdiluant » (propylène glycol), à ce jour sans spécifications particulières dans les RCP. ➤ Les vétérinaires attendent des prises en compte d’études complémentaires par les fabricants pour plus de sécurité dans la prescription. Info ANMV : création d’une nouvelle annexe (FR : rapporteur) dans la ligne directrice sur la qualité des médicaments à administrer dans l’eau de boisson où le contact avec des biocides doit être testé pour vérifier la compatibilité/stabilité du médicament. Cette annexe est applicable depuis le 1er Octobre 2024 pour les laboratoires pharmaceutiques.https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=OJ:L_202401159 • Efficacité limitée des additifs comme la robénidine (nombreuses résistances) • Développement de l’élevage au sol (pour Bien-être animal - BEA) qui favorise la recrudescence des parasitoses dont les coccidioses et le risque de résistances (AMR) en cas d’utilisation systématique des seuls médicaments autorisés pour le lapin		pouvoir être économiquement intéressante. En outre, les usines d’aliment ne veulent plus les incorporer. L’usage cascade de médicaments vétérinaires (MV) avec AMM pour d’autres espèces est désormais envisageable grâce au Reg 2019/6 qui permet des TA forfaitaires plus favorables : - Diclazuril : TA forfaitaire de 1j avec MV buvables. Des LMR pour lapins ont été publiées en 2014. Très utilisé en eau de boisson et en prémélange Info ANMV : Données CalypsoVet : relativement peu de cessions de diclazuril <u>et</u> toltrazuril. En 2024 cela représenterait 2,4% de l’exposition aux antimicrobiens (versus 1,6% Sulfamides-TMP). Toltrazuril buvable : TA de 14j pour volailles et 61 à 77j pour porcs => TA forfaitaires longs en élevage lapins (même si LMR pour toutes espèces mammifères publiées en 2005). Des études de Bayer auraient montré un TA raisonnable de 35 jours => usage possible que sur les mères. Il serait intéressant de pouvoir officialiser ces données. Rq : Présentations de COCCINOX en 10 et 50mL : volumes beaucoup trop faibles pour un usage que sur les mères. Info ANMV : Pas d’enregistrement officiel de nouvelles données. Un médicament contenant du toltrazuril destiné au lapin non producteur de denrées, COCCINOX solution buvable (10 et 50 ml), a un TA de 16 jours pour poulets et volailles. Bien que son RCP mentionne en §3.12 : «Ce produit n’est pas autorisé pour les pigeons et les lapins destinés à la consommation humaine», il peut être prescrit selon la cascade à des lapins de chair. En effet l’Art. 113 § 1. b) de EU Reg 2019/6, permet le recours à des médicaments vétérinaires autorisés dans l’Etat Membre ou un autre Etat Membre pour une espèce animale non productrice de denrées pour la même indication (sous réserve que la substance active soit inscrite au tableau 1 de	
--	---	--	--	--

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

	➤ <i>Intérêt AMM lapins pour d'autres anticoccidiens</i>		l'annexe du règlement 37/2010) avec dans ce cas, un temps d'attente forfaitaire d'au moins 28 jours (selon Art 115 § 1. a) ii.). - Amprolium : usage hors AMM (AMM que pour volailles), avec des résultats satisfaisants. Or, il y a quelques années, des cas de supposée d'intoxication ont été suspectés en France poussant certaines assurances à demander l'arrêt de la prescription aux vétérinaires concernés. Ces données sont très anciennes (plus de 30 ans) mais freinent les prescripteurs actuellement. => Souhait de conduite et participation à un essai bien cadré pour préciser les données d'innocuité (et d'efficacité) chez le lapin en croissance. Y a-t-il des données biblio sur le sujet, sachant qu'il est utilisé en Afrique du nord et en UK chez le lapin de compagnie ? Des données terrain de sécurité ont été communiquées récemment aux Journées de la Recherche Cunicoles (JRC) et les dernières publications françaises sont rassurantes, mais l'efficacité reste encore à démontrer. Info ANMV post-réunion: Statut LMR pour Volailles (Annexe II) uniquement pour un usage oral, et sans mention de restrictions d'usage chez le Lapin dans l'EPMAR cf amprolium-summary-report-2-committee-veterinary-medicinal-products_en.pdf (europa.eu). Le TA étant de zéro jours en Volailles, le TA « cascade » sera d'un jour pour les lapins, famille taxonomique différente – cf Art 115 du Reg 2019/6.	
--	--	--	--	--

En cours de résolution	Solution existante		Raison de la résolution en cours / disparition du gap thérapeutique
Gale des oreilles	• Pas de médicament avec AMM lapins de chair. • Disparition des acaricides utilisables dans l'environnement. ➤ Cas de plus en plus rares dans les élevages modernes et « propres », rencontrée surtout dans les élevages avec	Règ	➤ Usage cascade d'ivermectines : injection sur adultes et reproducteurs (le TA forfaitaire n'est pas un problème) Une étude de déplétion des résidus serait néanmoins intéressante. Usage topique hors AMM de pour-on ou administration directement

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

	matériaux poreux (bois, pierre) et en élevage fermier. Son incidence a beaucoup diminué.		dans les oreilles (0.2 mL/oreille), s'il subsiste des présentations de 250 mL : en effet beaucoup ne sont plus commercialisées et un bidon de 1L durerait 2 ou 3 ans... ➤ Info ANMV : 1 article avec la doramectine (Shen et al, 2009 cf https://doi.org/10.4315/0362-028X-72.10.2189). Le TA serait de 23 j
Enterotoxémie à <i>Clostridium perfringens</i> ou à <i>Clostridium spiroforme</i>	➤ Cas ayant fortement diminués ➤ Bactéries qui participent de l'instabilité digestive : les antibiotiques par voie orale sont très utilisés sur le syndrome Clostridies/EEL+/-Coccidies, impact sur risques d'antibiorésistance (AMR). ➤ Pas de vaccins contenant <i>C. spiroforme</i>	Règ	➤ ATB (tiamuline et bacitracine principalement) Bilan/suivi ventes ANMV : En 2022 on revient au même niveau d'exposition en bacitracine qu'en 2017. Forte baisse de l'exposition aux Pleuromutilines qui se poursuit : -64% entre 2017 et 2022. Des baisses importantes ont été enregistrées en 2022 par rapport à 2021, entre autres pour les Pleuromutilines (-54,3%). Ces baisses en un an sont surtout dues à une forte diminution de l'utilisation des aliments médicamenteux. Il ne semble pas y avoir de report de l'exposition vers les poudres et solutions orales. En 2024, que des solutions orales tiamuline (pleuromutilines), pas de prémélange : baisse de 65% de l'exposition aux pleuromutilines entre 2022 et 2024. 1 MV bacitracine: exposition toujours stable A noter AMM (23/06/23): KARIMULINA 101,2 MG/ML solution pour administration dans l'eau de boisson pour lapins. Cette solution orale s'ajoute aux 2 autres déjà commercialisées (VETMULIN et CEVAMULINE). ➤ Vaccin lapins disponible : COGLAVAX (COGLAMUNE plus commercialisé) contenant <i>Clostridium perfringens</i> type A, C et D mais pas <i>C. spiroforme</i>. Très peu utilisé, trop cher en lapins en croissance. ➤ Techniques d'élevage (rationnement, ventilation) permettent en général de bien faire baisser l'incidence
Stimulation folliculaire (maturation folliculaire)	• Besoin AMM sur PMSG spécifique (seulement pour 15 à 20% des élevages). La GnRH est réalisée le jour de l'IA et ne peut se substituer à la PMSG réalisée quelques dizaines d'heures avant. Mais de moins en moins d'éleveurs l'utilisent sauf sur les primipares.	Règ	➤ Techniques d'élevage : chevauchement par une autre lapine suffit pour stimuler la maturation folliculaire. ➤ Disparition des pénuries ➤ Prostaglandines (hors AMM mais peu gênant)
Colibacillose à <i>E. coli</i> O103 PCR <i>eae</i> positif ou avec lésions	Affection quasiment disparue (arrêt des élevages) et seulement dans de « vieux » élevages.	PhV	➤ Techniques d'élevage : vide sanitaire. Élevages indemnes. ➤ Vaccin par voie orale contre la colibacillose à O103 Rh (autovaccin test sans nom commercial à ce jour) marche très bien s'il est administré au cas par cas (essais INRAe) et très difficile à administrer à un groupe

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

			d'animaux. Mais il n'est pas commercialisé. Marché trop limité pour le développement d'un vaccin ? ➤ ATB : fluoroquinolones, colistine, néomycine, spectinomycine, gentamycine, apramycine dans l'eau de boisson
<i>pour mémoire</i>			
Oxyures	• Pas d'AMM lapins pour les antiparasitaires (benzimidazoles) efficaces. Seul le flubendazole tue tous les stades (dont œufs et larves) de ce parasite qui se développe dans le caecum des lapins permet un traitement tous les 84 jours (le cycle de l'oxyure du lapin étant d'une cinquantaine de jours). Le fenbendazole, l'oxfendazole par ex. ne tuent pas les œufs ni les petites larves et nécessite donc plusieurs traitements à 42j d'intervalle. Le lévamisole très utilisé dans le passé n'a plus d'efficacité.	Règ	➤ Usage cascade possible des MV buvables disponibles avec TA forfaitaire plus favorable depuis EU Reg 2019/6 : Flubendazole buvable : FLIMABO et FLIMABEND - TA viande & abats Porc=3 ou 4j selon poso, Poulets=2j; FLUBORAL en petits conditionnements => TA forfaitaire pour lapins ≥ 6j PANACUR Aquasol 200 mg/mL - TA viande & abats Porc= 4j, Poulets=6 ou 9j selon poso => TA forfaitaire pour lapins ≥ 9j Déparasitage des femelles avant le sevrage
Staphylococcie à souche LV	• Encore un peu de cas à l'origine de pododermatites. Souches diverses, certaines proches de <i>S. aureus</i> humains communautaires (publications sur ce point).	PhV	➤ Techniques d'élevage : assainissement des élevages de reprod. Repose-pattes sur les caillebotis ➤ ATB : antibiogramme systématique. En général recours aux macrolides, tétracyclines et sulfamides-TMP. ➤ Autovaccin (solution partielle) : pas de demandes à l'ANMV à ce jour.
VHD nouveau variant	<i>pm : Réunion ANMV avec la filière le 19/03/20 :</i> Vaccins VHD nouveau variant: efficacité insuffisante, protocoles RCP remis en cause et coût trop élevé pour vaccination de masse en engraissement. Situation très tendue avec 28% d'élevages touchés en 2018 et 26% en 2019 malgré le plan de lutte mis en place. 10% de cessations d'activité liées au VHD en 2018 et 35% en 2019.	PhV	Info ANMV : Vaccin YURVAC RHD (AMM centralisée du 11/09/23) Quelques cas où le vaccin répond un tout petit peu moins bien que les vaccins précédemment sous ATU. Il faut cependant savoir que les vaccins sont souvent uniquement administrés aux lapines repro des élevages, et pas aux lapereaux en engraissement qui sont généralement les animaux touchés lors d'épidémie. ➤ Vaccins sous ATU ont été très utiles pour contrôler la situation. Une seule injection est en général suffisante. ➤ Prise en charge financière (fonds FMSE) de la vaccination des lots en engraissement. ➤ Bonne formation des éleveurs pour la détection des 1ers signes. ➤ Veille épidémiologique essentielle à maintenir, ainsi que mesures de biosécurité. pm : 2 vaccins sont disponibles depuis 2019 : - FATROVAX RHD KC+V 1 (Fatro) - AMM 16/08/21

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

			- NOBIVAC MYXO-RHD plus (MSD) – AMM 19/11/19
Inflammation et douleur	• Pas de médicament avec AMM lapins de chair. Manque de données sur l'intérêt d'un antiinflammatoire en association à traitement antibiotique et protocole de traitement. Utilisation hors AMM du paracétamol et du meloxicam.	Règ	➤ Usage cascade médicaments vétérinaires (MV) avec AMM pour autres espèces désormais envisageable avec un TA forfaitaire plus favorable grâce au Eu Reg 2019/6 : Aspirine dans eau de boisson Le paracétamol a un statut LMR uniquement pour les porcins par voie orale (TA viande=0j) => usage cascade possible pour Lapins avec TA forfaitaire de 1j Le méloxicam a un statut LMR chez le lapin => ce n'est pas le statut LMR qui bloque pour le développement d'une AMM. METACAM 15mg/mL Suspension orale – TA viande = 3j pour chevaux, 5j pour porcs => usage cascade possible pour Lapins avec TA forfaitaire ≥ 8j. Info ANMV : Kétoprofène : Le statut LMR du kétoprofène a changé en juin 2025 : LMR chiffrées pour les équidés, porcins, ruminants et volailles. AMM solution buvable avec TA de 2j pour porcs (KETOPROPIG) et de 1 j pour DINALGEN (pour bovins & porcins) => TA cascade de 3j et 2j respectivement en Lapins
Staphylococcie à souche HV	Il n'y a désormais plus de cas depuis 2 ans	PhV	ATB, auto-vaccin Autovaccin (solution partielle, pas d'éradication) : pas de demande à l'ANMV à ce jour.

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

PRIORISATION

Priorisation des participants (hors ANMV) Gaps identifiés	Samuel BOUCHER	Olivier SALANDRE	Claire CHAUVIN	PRIORITES en 2024 MAJEURE: M mineure: m
Affections respiratoires à pasteurelles, mycoplasmes et/ou bordetelles	M n°1	M n°1	M n°1	M n°1
Teigne	M n°2 (zoonose, approche One health, peu répandue mais ne peut pas être soignée, rejet à l'abattoir)	M n°2	M n°2 (attention croissante sur les résistances aux antifongiques)	M n°3
Coccidiose	M n°3	M n°3	M n°3	M n°2
Gale des oreilles	En cours de résolution (à condition que les présentations d'AVM en 250 mL restent disponibles)	En cours de résolution	En cours de résolution	m
Enterotoxémie à <i>Clostridium perfringens</i> ou à <i>Clostridium spiroforme</i>	Solutionné	Solutionné	Solutionné	En cours de résolution
Stimulation folliculaire (maturation folliculaire)	Fin pénuries de PMSG techniques d'élevage	Solutionné	Solutionné	En cours de résolution
Colibacillose à E. coli O103 PCR <i>eae</i> positif ou avec lésions	Solutionné	Solutionné	Solutionné	En cours de résolution

Pour mémoire

Oxyures	Solutionné	Solutionné	Solutionné	Solutionné
Staphylococcie à souche LV	Solutionné	Solutionné	Solutionné	Solutionné
VHD nouveau variant	Solutionné	Solutionné	Solutionné	Solutionné
Inflammation et douleur	Solutionné	Solutionné	Solutionné	Solutionné
Staphylococcie à souche HV	Solutionné	Solutionné	Solutionné	Solutionné

Gaps thérapeutiques en filière LAPINS

Audition du 11/05/26

Conclusion et évolutions des gaps depuis la dernière audition d’avril 2024 :

Evolution favorable pour :

- La gale des oreilles : cas de plus en plus rares, grâce aux **meilleures conditions d’élevage** et à l’usage hors AMM des avermectines
- Les entérotoxémies à *Clostridium* : cas ayant bien diminué grâce à **l’amélioration des techniques d’élevage (rationnement, ventilation)**
- La stimulation folliculaire, grâce à la fin des pénuries de PMSG et aux techniques d’élevage
- La colibacillose à *E. coli* O103 PCR *eae* positif ou avec lésions : quasiment plus de cas grâce à **l’amélioration des techniques d’élevage (vide sanitaire)**

Pas d’évolution notoire pour :

- Affections respiratoires : **souhait d’AMM pour un vaccin** (pasteurelles ± mycoplasmes) destiné aux lapins.
Une étude de déplétion chez le lapin avec les médicaments buvables contenant de la tilmicosine permettrait peut-être de définir un TA plus approprié que le « TA cascade » de 63 j.
- Teigne : toujours **pas de médicament disponible en France avec AMM lapins pour cette zoonose**, dans un contexte préoccupant de résistances aux antifongiques.
Maladie problématique car refus à l’abattoir dès qu’il y a des lésions.
Un vaccin avec AMM pour Lapins est autorisé en Bulgarie (ПОЛИДЕРМ avec *T. mentagrophytes* et *Microsporum canis*), mais difficile d’accès.
- Coccidiose : la détection de résidus par certains pays tiers avec les TA actuels des médicaments pour lapins contenant des sulfamides a condamné leur usage dans de nombreux élevages et orienté vers l’emploi d’autres anticoccidiens sans AMM pour lapins : **souhait d’AMM Lapins de chair avec études et TA spécifiques** (notamment pour toltrazuril et pour amprolium).

	Audition du 30/04/24	Audition du 11/05/26
Gaps MAJEURS	1. Affections respiratoires à pasteurelles, mycoplasmes et/ou bordetelles 2. Coccidiose 3. Teigne	1. Affections respiratoires à pasteurelles, mycoplasmes et/ou bordetelles 2. Teigne 3. Coccidiose
Gaps mineurs	Gale des oreilles	
En cours de résolution	- Enterotoxémie à <i>Clostridium perfringens</i> ou à <i>Clostridium spiroforme</i> - Stimulation folliculaire (maturation folliculaire) - Colibacillose à <i>E. coli</i> O103 PCR <i>eae</i> positif ou avec lésions	Gale des oreilles : diminution des cas grâce aux meilleures conditions d’élevage
Solution existante	☑ Oxyures. Usage cascade de médicaments buvables possible grâce au Reg 2019/6 ☑ Staphylococcie à souche LV. Disparition des cas	☑ Enterotoxémie à <i>Clostridium perfringens</i> ou à <i>Clostridium spiroforme</i> grâce aux techniques d’élevage ☑ Stimulation folliculaire (maturation folliculaire) : fin des pénuries et techniques d’élevage ☑ Colibacillose à <i>E. coli</i> O103 PCR <i>eae</i> positif ou avec lésions. Techniques d’élevage (vide sanitaire)